

Volet B

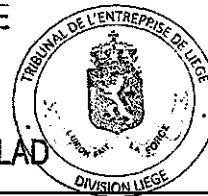
Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

19116048

MONITEUR BELGE

21-08-2019

BELGISCH STAATSBLAAD

12 AOUT 2019
Greffe

N° d'entreprise : 424.707.174

Dénomination

(en entier) : **L'ELAN**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem

Objet de l'acte : NOMINATIONS STATUTAIRESEXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
09.05.2019

L'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association sans but lucratif « L'Elan » (numéro d'entreprise 424.707.174), constituée par acte sous seing privé en date du 4 novembre 1983 et dont les statuts ont été publiés aux Annexes du Moniteur Belge le 29 novembre 1984 sous le numéro 7683/84, réunie le 9 mai 2019 rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem a pris les décisions suivantes :

Elle acte le fait que ne sont plus membres de l'assemblée générale et du conseil d'administration les représentants publics suivants :

M. René BRAIBANT, rue du Moulin, 28/D1 à 4300 Waremmes
Mme Maureen PAULISSEN, avenue des Combattants, 14, 4600 Visé
Mme Marlène SPEETJENS-REMI, rue des Aubes, 8 à 4680 Oupeye

Elle acte l'admission en tant que membre de l'assemblée générale de :

Mme Rose-Marie DETHIER, rue des Artisans, 5 à 4632 Cerexhe Heuseux
Mme Jeannette JOBE, rue de Fexhe-Slins, 152 à 4680 Hermée (en remplacement de Mme Speetjens-Remi)

Mme Ibtissam KAÏDI, avenue Henri Montjoie, 41 à 4300 Waremmes (en remplacement de M. Braibant)
M. Muhammet YARDIM, rue de l'Eglise, 19 à 4602 Cheratte (en remplacement de Mme Paulissen)

Dès lors, l'assemblée générale se compose de :

M. Albert CREPIN, rue Sur les Thiers, 318 à 4040 Herstal
Mme Rose-Marie DETHIER, rue des Artisans, 5 à 4632 Cerexhe Heuseux
M. Eric FRANCOIS, rue du Village, 32 à 4170 Mont
M. Marc GARCET, rue Istahelle, 11 à 4690 Bassenge
Mme Rachel GARCET, rue Ambiorix, 43 à 4000 Liège
M. Luc JANSEN, rue des Fabriques, 28 / bte 12 à 4300 Waremmes
Mme Jeannette JOBE, rue de Fexhe-Slins, 152 à 4680 Hermée
Mme Ibtissam KAÏDI, avenue Henri Montjoie, 41 à 4300 Waremmes
Mme Melinda LA ROCCA, rue Xhavée, 242 à 4101 Jemeppe
M. Michel MARTIN, quai Mativa 49/82 à 4020 Liège
M. Muhammet YARDIM, rue de l'Eglise, 19 à 4602 Cheratte

Elle élit pour un terme de deux ans en tant que membres du conseil d'administration :

Mme Jeannette JOBE, rue de Fexhe-Slins, 152 à 4680 Hermée
Mme Ibtissam KAÏDI, avenue Henri Montjoie, 41 à 4300 Waremmes
M. Muhammet YARDIM, rue de l'Eglise, 19 à 4602 Cheratte

Elle réélit pour un terme de deux ans les administrateurs sortants et rééligibles suivants :

Mme Melinda LA ROCCA, rue Xhavée, 242 à 4101 Jemeppe
M. Marc GARCET, rue Istahelle, 11 à 4690 Bassenge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

M. Luc JANSEN, rue des Fabriques, 28 / bte 12 à 4300 Waremmme

Dès lors, le conseil d'administration se compose de :
 Mme Rachel GARCET, rue Ambiorix, 43 à 4000 Liège
 Mme Jeannette JOBE, rue de Fexhe-Slins, 152 à 4680 Hermée
 Mme Ibtissam KAÏDI, avenue Henri Montjoie, 41 à 4300 Waremmme
 Mme Melinda LA ROCCA, rue Xhavée, 242 à 4101 Jemeppe
 M. Albert CREPIN, rue Sur les Thiers, 318 à 4040 Herstal
 M. Eric FRANCOIS, rue du Village, 32 à 4170 Mont
 M. Marc GARCET, rue Istahelle, 11 à 4690 Bassenge
 M. Luc JANSEN, rue des Fabriques, 28 / bte 12 à 4300 Waremmme
 M. Muhammet YARDIM, rue de l'Eglise, 19 à 4602 Cheratte

Le conseil d'administration élit Bureau qui se compose de :
 Président : Luc JANSEN
 Vice-Président : Albert CREPIN
 Membre du Bureau : Rachel GARCET
 Trésorière : Méfinda LA ROCCA
 Administrateur délégué/Administrateur à la gestion quotidienne : Marc GARCET

Délégations :

L'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2019 confirme les mandats donnés à :

M. Marc GARCET est délégué pour représenter l'association dans tous les actes administratifs engageant celle-ci.

M. Eric FRANCOIS est délégué pour représenter l'association dans tous les actes relatifs aux finances engageant celle-ci.

Mme Rachel GARCET est déléguée pour représenter l'association dans tous les actes relatifs aux personnels engageant celle-ci.

L'assemblée générale confirme également l'approbation du rapport moral 2018, du programme 2019, des compte et bilan 2017, du budget 2018, fixe la cotisation et donne décharge aux administrateurs.

Pour extrait conforme, Vottem, le 9 mai 2019

Albert CREPIN	Luc JANSEN
Vice-Président	Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature